

# MON ESPACE SANTÉ & ACTIONS PROMOTEURS

# QUI SOMMES NOUS ?



L'Agence régionale de santé a pour mission de mettre en place la politique de santé dans la région. Elle est compétente sur le champ de la santé dans sa globalité, de la prévention aux soins, à l'accompagnement médico-social.

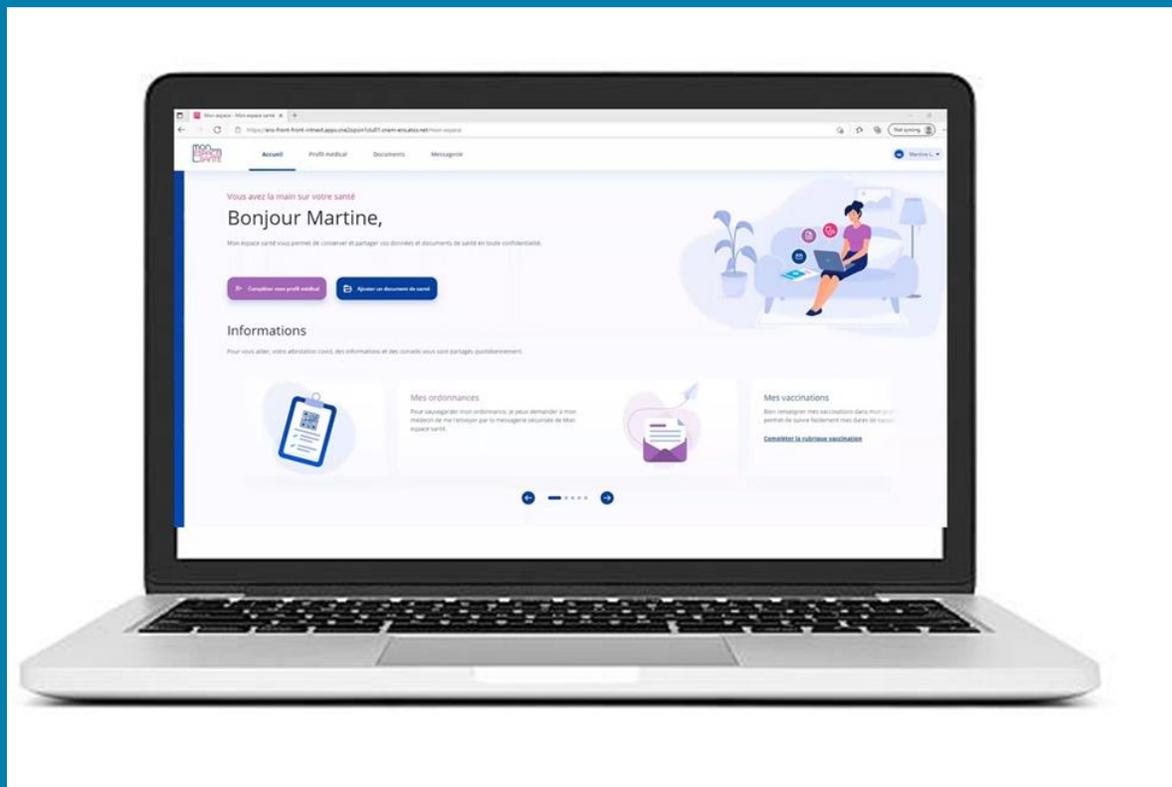
Son organisation s'appuie sur un projet de santé élaboré en concertation avec l'ensemble des professionnels et des usagers, dans un souci d'efficacité et de transparence.



L'Assurance Maladie accompagne plus de 60 millions d'assurés tout au long de leur vie, en prenant en charge leurs soins quels que soient leurs ressources, leur situation ou leur état de santé.

Elle garantit un accès universel aux droits et aux soins, verse les prestations dues à chaque assuré (remboursements de soins ou avances de frais médicaux), met en œuvre des campagnes de prévention et accompagne les professionnels de santé libéraux dans le cadre de leur exercice.

# MON ESPACE SANTÉ ARRIVE !



# MON ESPACE SANTÉ : UN NOUVEAU SERVICE CITOYEN



## Qu'est-ce que Mon espace santé ?



Un espace numérique de santé individuel et personnalisable pour **tout usager du système de santé**. Ce nouveau service permettra à chacun de **stocker et partager ses documents et ses données de santé en toute sécurité**.

L'objectif est de repositionner le patient comme premier bénéficiaire des services numériques de santé en lui redonnant les moyens d'être acteur de sa santé.

Il pourra partager ses données de façon sécurisée avec les professionnels et les établissements de santé ainsi qu'avec des services numériques en santé, référencés par l'Etat.

### Dates clés

Septembre 2021



Pilote

Ouverture pour 3 départements tests

Janvier 2022



Généralisation

Ouverture à l'ensemble de la population française à partir de janvier



## Quid du Dossier médical partagé ?

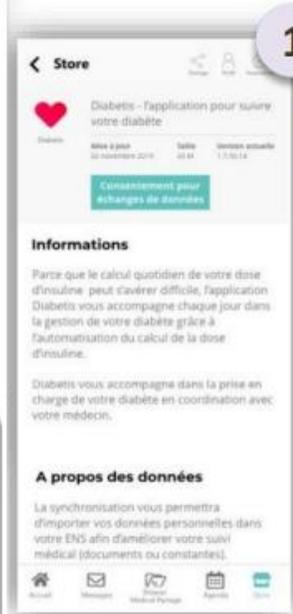


Mon espace santé rassemble, outre le dossier médical partagé du patient :

- ses données administratives ;
- toutes ses données de santé (comptes rendus hospitaliers, résultats d'analyses, ordonnances, etc.) ;
- des outils permettant des échanges sécurisés avec les professionnels de santé (dont une messagerie) ;
- un agenda numérique de santé (à terme) ;



Il n'est plus possible de créer de nouveaux DMP depuis juillet 2021. Les données contenues dans les DMP existants sont automatiquement intégrées dans Mon espace santé.



**1**  
**LE CATALOGUE DE SERVICES**  
Accès à un catalogue de services référencés. L'utilisateur pourra autoriser pour chacun des services référencés l'accès en lecture et en écriture à ses données de santé contenues dans son ENS. Ce catalogue intègre également des sites d'informations sur la santé et sur le système de santé.



## LA MESSAGERIE

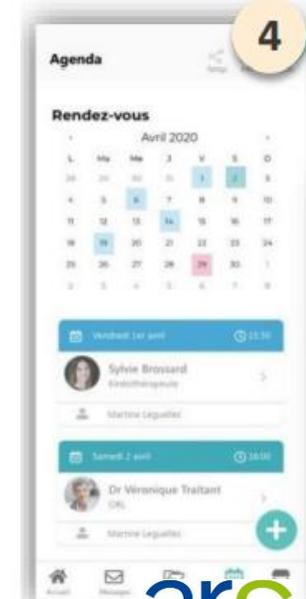
[ins@patient.mssante.fr](mailto:ins@patient.mssante.fr)

Réalisation d'échanges entre l'utilisateur et les professionnels via leur Messagerie sécurisée de santé (MSS).



## LE DOSSIER MÉDICAL

Stockage sécurisé et la consultation des données de santé (documents, Mesures de Santé) tant par l'utilisateur que par le professionnel (basé sur le DMP)



## L'AGENDA

Consolidation des différents événements de santé : rendez-vous médicaux, hospitalisations, tâches, etc.



# LE DOSSIER MÉDICAL



Le **Dossier médical** vise à contenir l'ensemble des **informations de santé**. Ce dossier pourra à terme être alimenté par :



Patient ou ses aidants



Applications du catalogue de services



Professionnel de santé



Messages reçus

Le Dossier médical permet à l'utilisateur de **stocker, classer, consulter** :



Documents de santé



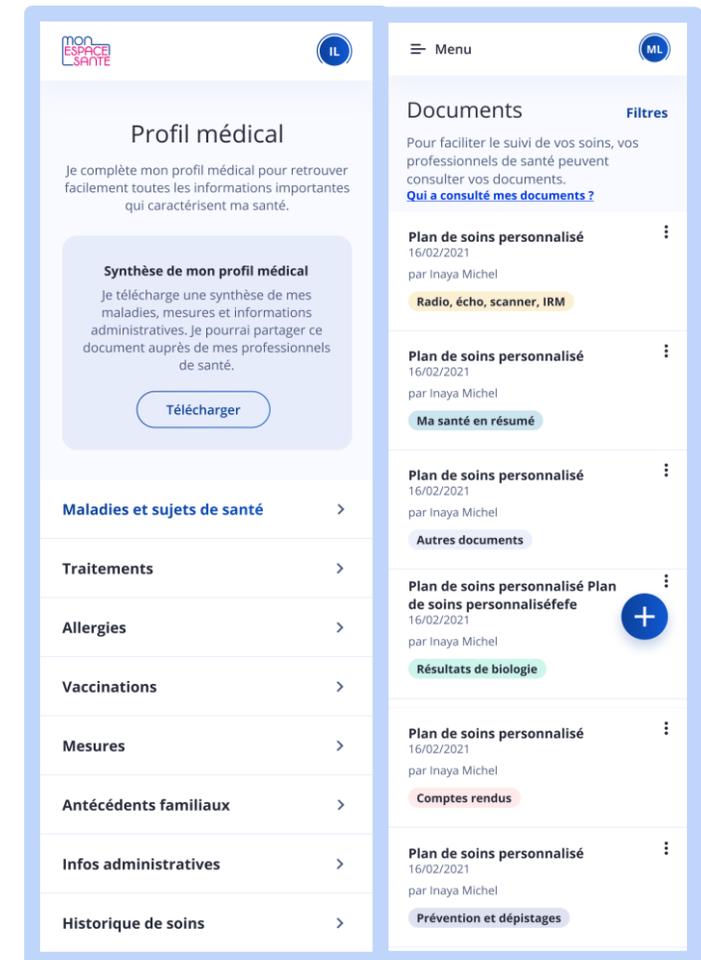
Mesures de santé



Profil Médical



Carnet de vaccination



# LA MESSAGERIE SÉCURISÉE CITOYENNE



La **Messagerie de santé de Mon espace santé** permet à l'utilisateur d'échanger et d'être notifié d'événements :



Une messagerie sécurisée et facile d'usage



Des échanges avec son cercle de soins



Envoi et réception de pièces jointes



Adresse email patient : **ins@patient.mssante.fr**

La messagerie permettra à l'utilisateur d'**échanger** avec ses professionnels de santé.

L'utilisateur ne pourra pas contacter un professionnel de santé s'il n'a pas déjà été contacté par celui-ci.

Les documents reçus via la messagerie peuvent être directement enregistrés dans le dossier médical de Mon espace santé.

Les professionnels de santé habilités à utiliser la messagerie de santé sont les professionnels équipés d'une BAL **MSSanté**.

Il s'agit d'un espace de confiance national permettant à des **professionnels de santé** d'échanger par email dans un environnement informatique garantissant la sécurité et la confidentialité des données échangées.



# GÉNÉRALITÉS MON ESPACE SANTÉ – ALIMENTATION DES DOCUMENTS



- ✓ **Les professionnels de santé vont pouvoir y déposer des documents** (comptes rendus de biologie, de radiologie, profil médical patient, ordonnance, etc.) via leur logiciel
- ✓ L'Assurance maladie va pouvoir y déposer des documents (historique des soins, attestation vaccinale Covid-19)
- ✓ Les professionnels de santé vont pouvoir consulter les documents via leur logiciel, si l'utilisateur leur donne son consentement

# LA SÉCURITÉ DES DONNÉES

## Sécurité du produit

Les données de Mon espace santé sont **hébergées en France**.

Le système de sécurisation des données de santé conservées dans Mon espace santé s'appuie sur un ensemble de garanties techniques :

- la conception et l'hébergement en environnement certifié **Hébergeurs de Données de Santé (HDS)** ;
- l'accompagnement par **l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI)** ;
- l'homologation du produit Mon espace santé au **Référentiel Général de Sécurité (RGS)**.



## Sécurité de l'accès usager

- Vérification de 3 données d'identification personnelles pour activer Mon espace santé (code provisoire, numéro de sécurité sociale, numéro de série de la carte Vitale)
- Besoin d'un **code d'accès unique** à chaque connexion en plus de la saisie de l'identifiant et du mot de passe
- **Identification biométrique** possible pour se connecter depuis l'appli smartphone

The screenshot shows the 'Mon ESPACE SANTÉ' login interface. It features two main steps: 1. 'Je m'identifie' with input fields for 'Mon identifiant', 'Mon mot de passe', and 'Mon de naissance' (with a 'Mot de naissance oublié?' link). 2. 'Je choisis le mode de réception de mon code d'accès' with radio buttons for 'Par e-mail' (selected) and 'Par SMS'. A 'Continuer' button is at the bottom.

# ACTIVATION DE MON ESPACE SANTÉ



# PROCESSUS DE CRÉATION >



Création automatique de Mon espace santé pour tous les assurés sauf opposition de la personne (opt-out)\*



Toutes les personnes rattachées à un régime d'assurance maladie français sont notifiées de l'arrivée de Mon espace santé



Un courrier (mail ou postal) fournit les modes d'opposition et d'accès au service



Si l'utilisateur active son accès, Mon espace santé est créé



Si l'utilisateur s'oppose, Mon espace santé ne sera pas créé

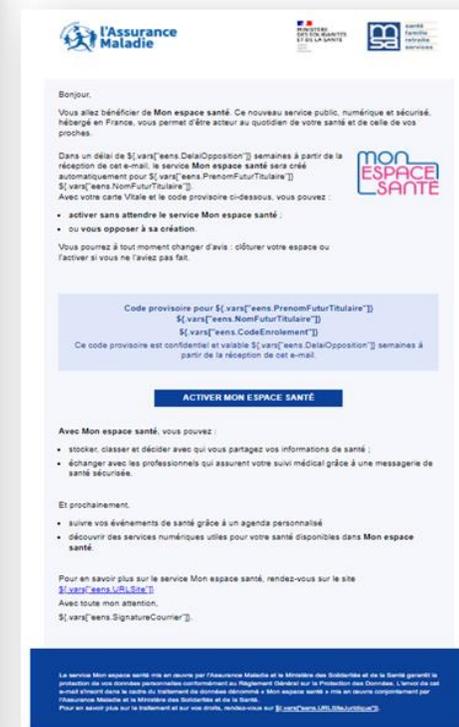
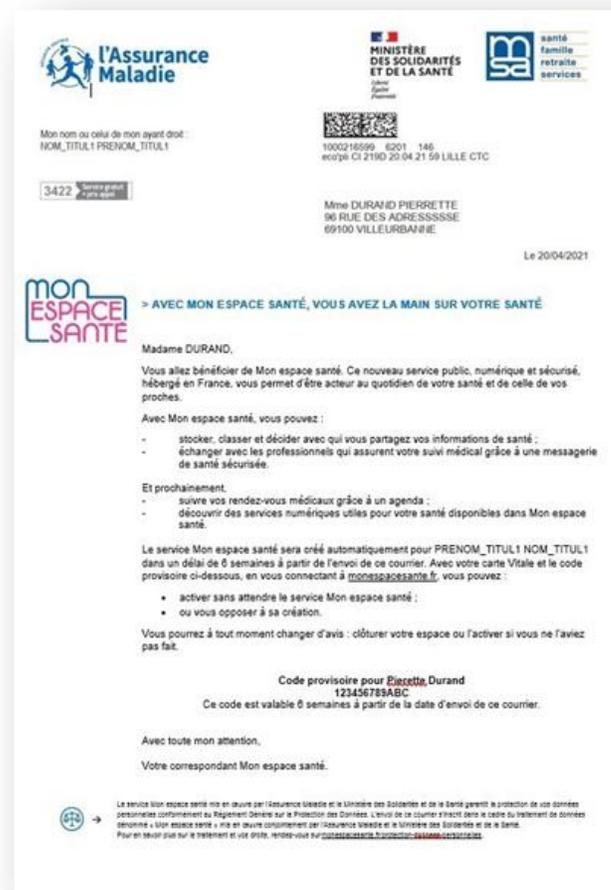


Au bout de 6 semaines après l'envoi du courrier, si l'utilisateur ne s'est pas connecté ni opposé, **Mon espace santé est automatiquement créé.** Un professionnel peut écrire au patient via sa messagerie sécurisée de santé ou alimenter le DMP de la personne.

# LA CRÉATION ET L'ACTIVATION DE MON ESPACE SANTÉ EST SIMPLE

1. Les assurés **reçoivent un email ou un courrier** leur présentant Mon espace santé, son rôle, ses services, ainsi qu'un code confidentiel.
2. Ils peuvent choisir de l'activer immédiatement, ou de refuser sa création automatique en se rendant sur monespacesante.fr. Pour cela, il leur suffit de se munir de leur **carte Vitale et du code provisoire** présent dans l'email ou le courrier.
3. Sans action de la part de l'assuré, un profil **Mon espace santé est créé automatiquement à l'issue d'un délai de six semaines à compter de l'envoi du courrier ou de l'email**. À tout moment, il est possible de revenir sur son choix initial.

**Remarque :** Il est aussi possible de créer son profil sans attendre de recevoir la notification (opt-in) si cette démarche n'est possible que si l'assuré dispose d'une adresse e-mail enregistrée auprès de son régime d'AMO (pour le régime général, s'il dispose d'un compte ameli).



## VIDEO PRÉSENTATION DE MON ESPACE SANTE

# Inaya reçoit une lettre par la Poste



L'enveloppe contient 3 courriers,  
pour elle et ses deux enfants  
Lola et Mathis.



# CAS D'USAGES DE MON ESPACE SANTE



## VIDEO 3 : CONSULTATION DU DOSSIER MÉDICAL EN CAS D'URGENCE





# BÉNÉFICES POUR LES CITOYENS

## **Etre pris en charge plus rapidement :**

>> Les documents administratifs nécessaires sont regroupés au même endroit

## **Etre pris en charge plus efficacement :**

>> Patient inconscient pris en charge aux urgences : les données de santé sont accessibles aux professionnels habilités (allergies, antécédents...)

>> Echange entre professionnels et patients facilités : ordonnances, comptes rendus, conseils de soins, traitements...

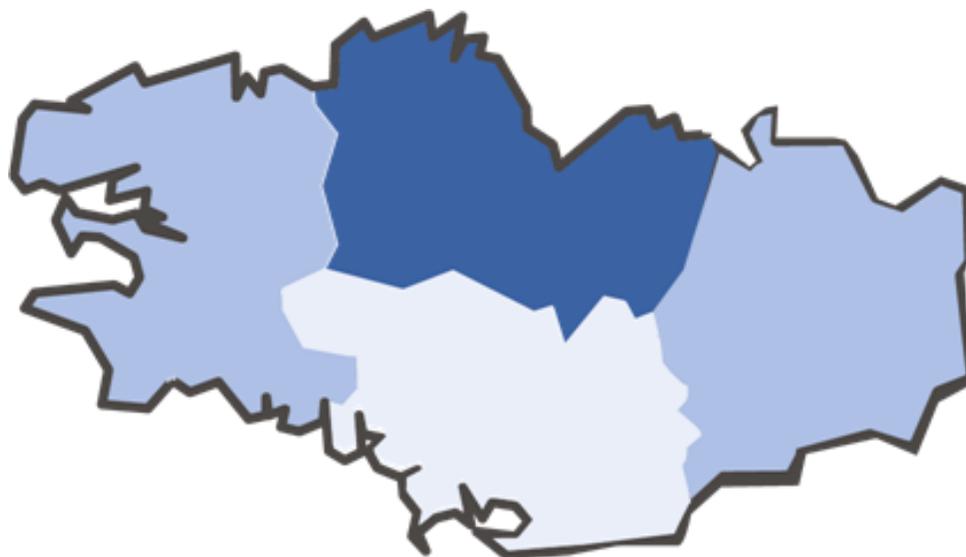
## **Etre pris en charge dans la durée :**

>> En cas de départ en retraite de son médecin traitant, les données restent...

>> Portabilité des données

LA SUITE...

# PLANNING DES NOTIFICATIONS COURRIER DES PATIENTS



**Semaine 7** : du 14 au 19 février

**Semaine 8** : du 21 au 26 février

**Semaine 9** : du 28 février au 5 mars

# COMMUNICATION GRAND PUBLIC



## FILM LE SPATIONAUTE COURT



# DEVENIR AMBASSADEUR MON ESPACE SANTÉ

## Objectif à atteindre : Aider les citoyens/collaborateurs à prendre en main massivement *Mon espace santé*

- Pour chacun d'entre nous,
  - Pour les professionnels de santé,
  - Pour une meilleure organisation de notre système de santé,

## **Ambassadeur** *Mon espace santé* qu'est-ce que c'est ?

Etre le relai de cette accélération numérique citoyenne majeure dans sa sphère d'influence.

## Quels bénéfices pour mon entité?

- Image, marque employeur,
- Efficacité des parcours santé, qualité,
- Accompagner les publics les moins numérisés,
- Former à ce nouvel outil de notre vie courante de demain.

## Quelles actions en tant que **ambassadeurs** ?

- ➡ Relai de communication, affichage, flyers, intranets,
- ➡ Organisation de sensibilisations (public large)
- ➡ Mise en place de démonstrations/outillage pour référents internes
- ➡ Mise en place de stands événementiels...

# PERSPECTIVES STRATÉGIQUES AMBASSADEURS



## 1ère étape : Mars

- SENSIBILISATION/PROPOSITION
- J'ADHÈRE ET DEVIENS « Ambassadeur Mon Espace Santé »

Présentation Mon espace Santé et rôle d'ambassadeur

## 2eme étape : Avril

- DEFINITION DES PLANS D' ACTIONS PAR AMBASSADEUR

Réunions de co-construction avec les ambassadeurs

## 3eme étape : à partir d'Avril...

- DEPLOIEMENT DES ACTIONS AMBASSADEURS

Déploiement des actions ambassadeurs définies

VOUS ETES PARTANT ?



Inscription via le site web promoteur-ambassadeur :

**[www.promoteurs-monespacesante.bzh](http://www.promoteurs-monespacesante.bzh)**

 Toutes les informations disponibles

 S'inscrire pour être recontacté...

# MERCI POUR VOTRE ATTENTION !

Lien site web :

[www.promoteurs-monespacesante.bzh](http://www.promoteurs-monespacesante.bzh)

Contact mail :

[loic.charpentier@ars.sante.fr](mailto:loic.charpentier@ars.sante.fr)

**L'Assurance Maladie**

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

sa santé  
santé  
solidarité  
santé

Partez à la conquête d'un nouvel espace pour votre santé.

Pour enregistrer vos informations santé et faciliter votre suivi médical, rendez-vous dès maintenant sur [monespacesante.fr](http://monespacesante.fr)

**mon ESPACE SANTÉ**

VOUS AVEZ LA MAIN SUR VOTRE SANTÉ.

MON DOSSIER MÉDICAL. MA MESSAGERIE SANTÉ.